



RÈGLES & USAGES

TRAININGS

UP – Circus & Performing Arts réserve un Open Space de **550 m²** pour encourager la pratique quotidienne des Artistes professionnels : préparation physique spécifique, travail technique sur agrès, exploration & recherche de nouvelles figures ou séquences.

Notre **Open Space** est (pré)équipé pour accueillir de nombreuses techniques de Cirque : tapis de danse au sol, 6 grils aériens, 1 piste air-track, des tapis de chute, des tumblings, une fosse gonflable, des modules de Parkour, tremplins & mini-trampolines, plinths, bancs, des points d'accroche au sol [2 Tonnes] à différents endroits.

Notre **Open Space** est un espace mutualisé. Tout au long de la journée/soirée, plusieurs Artistes se partagent les zones de travail, en fonction de leurs besoins & de leur temps d'entraînement. Chaque Artiste s'engage à respecter les lieux & les infrastructures mis à sa disposition, les règles de sécurité, d'accès & de bon voisinage. Aussi, chacun s'engage à respecter l'autre & sa sécurité, à favoriser l'entraide & la solidarité.

Les Trainings sont accessibles aux **Artistes de Cirque**, aux **Performeur.se.s** & aux **Étudiant.e.s des écoles de Cirque** [cycle supérieur] – Pour information, les **Amateurs [Adultes & Ados]** ont accès aux Pratiques Individuelles [les lundis, mardis & mercredis, de 17 à 22h].

LES TRAININGS EN PRATIQUE

Ouverture : lundi 20.09.2021

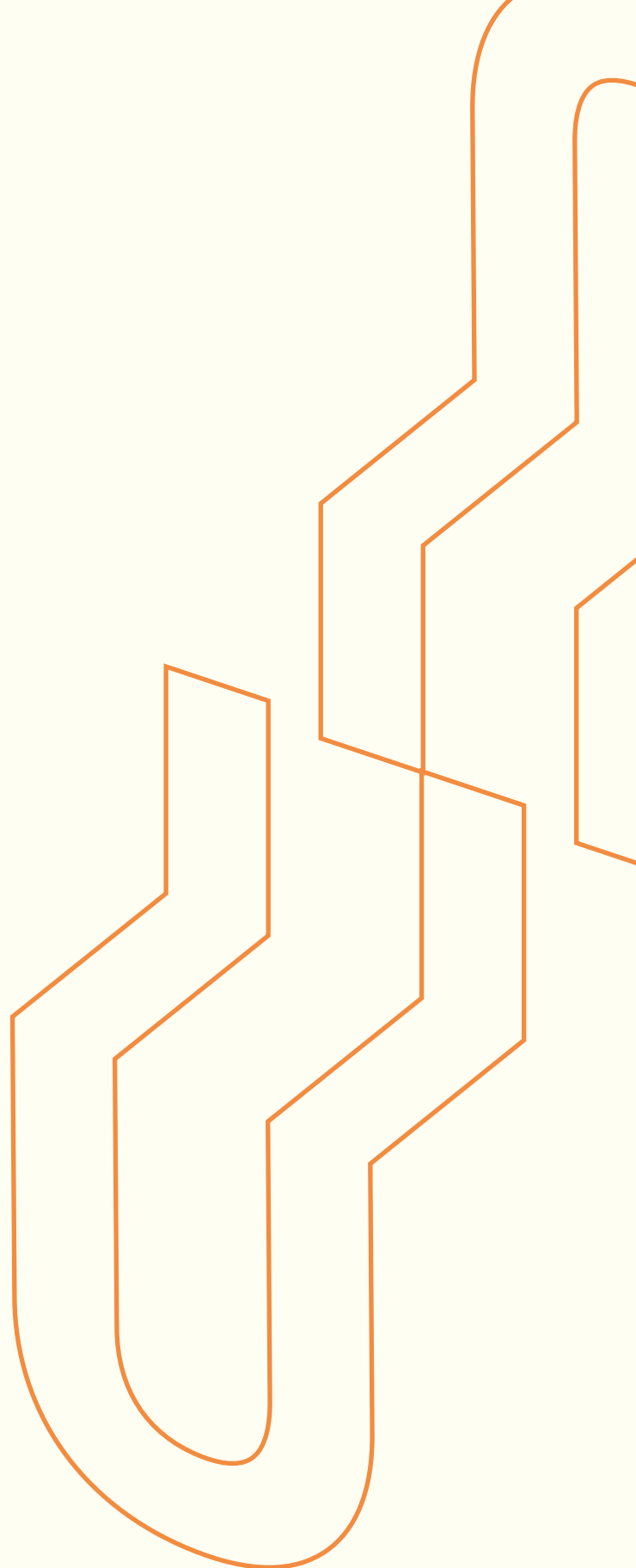
Du **lundi au vendredi**, de **9 > 19h**

[ouverture les Week-Ends envisagée en cours de Saison]

Créneaux à réserver par séance de 2 heures – 5 créneaux disponibles chaque jour :

9 > 11h / 11 > 13h / 13 > 15h / 15 > 17h / 17 > 19h

Possibilité de réserver plusieurs créneaux d'affilée



ESPACES DE TRAVAIL

3 zones dédiées au travail Technique / Circassien pour une superficie totale de **550 m²**.

Zone A

216 m² - 12 x 18 m - Hauteur 4 m

Gril pour les aériens à 4 m

Accroches au sol pour fils de fer tendus

Accroches pour fils mous ou slacklines

Au sol : 2/3 = praticable de gymnastique | 1/3 = tapis de danse

Zone B

126 m² - 7 x 18 m - Hauteur 5,70 m

Gril pour les aériens à 5,70 m

Au sol : tapis de danse sur toute la surface

Zone C

216 m² - 12 x 18 m - Hauteur 5,70 m

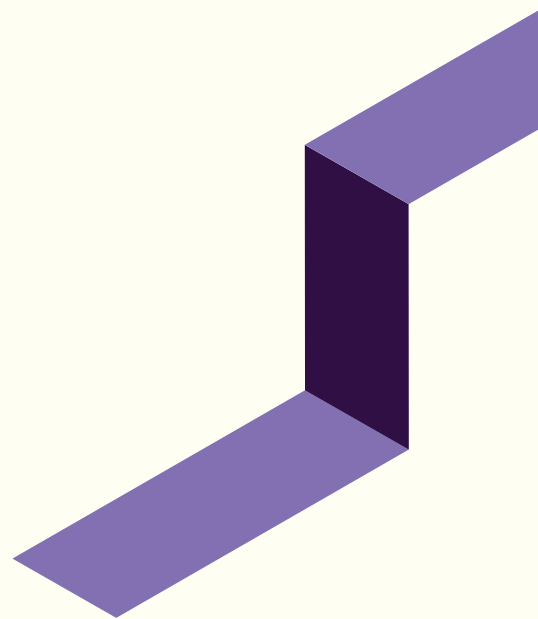
Gril pour les aériens à 5,70 m

Accroches au sol pour fils de fer tendus

Accroches pour fils mous ou slacklines

Au sol : tapis de danse sur toute la surface

Les Artistes travaillent sur leurs propres agrès, mais peuvent aussi utiliser les agrès collectifs disponibles sur place : trapèzes fixes, tissus, cordes, cerceaux, fils de fer, matériel d'équilibre & acrobatique, slackline, etc. Des espaces de stockage sont prévus pour le matériel individuel.



PARTICIPATION AUX FRAIS

Inscription/Cotisation annuelle : **15,00 €/Saison**

[Incluant : assurance individuelle accidents + 10 créneaux d'Entraînements offerts]

Ensuite > carnet de 10 Entraînements : **10,00 €**

[= 10 Entraînements de 2 heures - soit 1 €/Entraînement]

Comment réserver un Entraînement Autonome ?

La réservation des Entraînements Autonomes & le paiement de la participation aux frais se fait via notre plateforme My-Cata.

Vous n'avez pas encore de compte My-Cata ?

1. Créez votre compte > [CLIQUEZ ICI](#)

2. Créez un profil Artiste > [CLIQUEZ ICI](#)

Vous avez déjà un compte « Artiste » My-Cata?

1. Cliquez sur l'icône crédits [à gauche de l'icône planning] sur la barre de Menu de **My-Cata** & suivez les instructions.

2. Une fois vos crédits sur votre compte **My-Cata**, réservez directement vos périodes d'entraînement sur le planning [\[+ d'infos ici\]](#)

IMPORTANT : la réservation des Entraînements Autonomes se fait individuellement. Si vous souhaitez travailler en duo, en trio ou en collectif, vous devez effectuer des réservations distinctes [une personne = une réservation].

VENIR A UP

Adresse : Rue Osseghem, 50 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Métro 1, 2, 5, 6 : arrêt Beekkant

Bus 20 : arrêt Osseghem

Tram 82 : arrêt Karreveld



ACCES

- Accès via l'entrée principale du bâtiment : 1ère porte à droite après la barrière du parking
- Un vestiaire dédié aux artistes est à disposition
- Douches & toilettes accessibles [selon les règles sanitaires en vigueur]



ASSURANCES

Une assurance individuelle 'accidents' est incluse avec l'inscription/cotisation annuelle. Cette assurance couvre les dommages corporels de base pour les participants inscrits aux TRAININGS, pour autant qu'ils soient résidents belges ou européens ET en règle de mutuelle. Le remboursement par cette assurance restera limité au remboursement des coûts des soins par référence au tarif de l'INAMI pour la part excédent l'intervention de la mutuelle. La Compagnie d'assurances [ETHIAS] n'interviendra que dans le cadre de frais médicaux engagés en Belgique. Notez qu'il existe des plafonds de remboursement, notamment en matière de soins dentaires, que le bris de lunettes & les vêtements déchirés ou abîmés ne sont pas couverts. Dans cette formule de base, les indemnités en cas d'incapacité restent peu élevées. Les participants sont libres de contracter à leur frais une assurance individuelle aux garanties plus larges.

DROIT A L'IMAGE

L'Artiste inscrit aux TRAININGS autorise **UP – Circus & Performing Arts**, ainsi que tout photographe ou vidéaste mandaté ou autorisé par lui, à réaliser des prises de vue ou des films reprenant son image, dans le cadre de ses entraînements. Le participant cède par ailleurs à **UP – Circus & Performing Arts**, le cas échéant & à titre gratuit, tous les droits nécessaires à l'exploitation, la reproduction sur tous supports & en tout format [livre, site Internet & plus généralement, tout document de promotion des activités de **UP – Circus & Performing Arts**], ainsi que la représentation des photographies ou films ci-dessus mentionnés par tous modes & procédés connus à ce jour ou à découvrir. Cette cession est donnée pour le monde entier & pour la durée légale maximale de Protection.

PUBLICATIONS

Les publications sur les Réseaux Sociaux des photos prises par les Artistes ou reprenant les Artistes lors des TRAININGS seront accompagnées du nom "**UP – Circus & Performing Arts**" ou d'un TAG pointant "**UP – Circus & Performing Arts**", ainsi que, dans la mesure du possible, du nom des autres Artistes visibles sur le cliché.

RESPECT DES BONS USAGES

Chaque Artiste s'engage à respecter les lieux & les infrastructures mis à sa disposition, ainsi que les règles de sécurité, d'accès & de bon voisinage. Chaque participant s'engage à respecter autrui. Tout acte de violence physique ou verbale est proscrit. Chacun s'engage à respecter l'autre & sa sécurité, à favoriser l'entraide & la solidarité.

RESPONSABILITE

L'Artiste décharge **UP – Circus & Performing Arts** de toutes responsabilités en cas d'accident, matériel ou corporel, survenu dans la cadre des TRAININGS. **UP – Circus & Performing Arts** décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de toute autre dégradation, quelle qu'en soit l'origine, de tout objet, matériel, agrès, décor appartenant ou étant sous la responsabilité du participant.

L'Artiste qui ne respecterait pas l'un ou l'autre point(s) repris dans la présente pourrait se voir refuser l'accès aux TRAININGS.

Un problème ? Une question ?

Contactez Grégoire :

- > Mail artistes@upupup.be
- > Phone + 32 (0)2 538 12 02

